ACADÉMIE
DE STRASBOURG
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation académique à l'action culturelle

Délégation académique à l'action culturelle
Référence : 2023-155
Julien Baudry
Mél : julien.baudry@ac-strasbourg.fr
Adresse postale
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Strasbourg, le 15 septembre 2023

Le recteur de l'académie de Strasbourg
à

Mesdames et messieurs les directeurs d'école
Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale en charge d'une circonscription
Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

s/c de messieurs les IA-DASEN
du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

Objet : Appel à projets « Protéger l'environnement, j'adhère ! » (PEJ)

L'Ariena (Réseau d'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace) propose pour la 27ème année, en partenariat avec l'Académie de Strasbourg, le GIP-ACMISA et d'autres partenaires publics et privés, l'opération « Protéger l'environnement, j'adhère ! » (PEJ).

Ce dispositif invite les classes à explorer sur une **grande partie de l'année scolaire** (de décembre à juin) une thématique directement reliée à leur **environnement local**. Tout au long des projets, les élèves seront amenés à être en **contact direct avec le terrain et la nature** et aboutiront à la mise en place d'**actions concrètes** visant la préservation de l'environnement.

Le dispositif vous offre l'**accompagnement pédagogique et technique d'un animateur professionnel de l'éducation à la nature et à l'environnement** d'une structure membre du réseau Ariena pour un maximum de :

- 12h pour les classes maternelles et du secondaire (collège et lycée) ;
- 15h pour les classes élémentaires.

Vous trouverez l'ensemble des **renseignements nécessaires** (critères d'attribution, procédure à respecter pour constituer un dossier, etc.) sur le site http://pej.ariena.org/marche-suivre/

Pour candidater, les équipes intéressées doivent **se préinscrire sur la plateforme Adage** pour renseigner toutes les informations demandées en enregistrant successivement chacun des volets (le projet, les participants, les informations complémentaires). Le dossier d'inscription sera à envoyer **pour le 8 novembre 2023 au plus tard en PDF** au coordinateur du dispositif à l'Ariena ; Guillaume SIMON guillaume.simon@ariena.org / 03 88 58 38 47

Vous pouvez également prendre contact auprès des **conseillers pédagogiques départementaux *sciences, technologie et développement durable*** (pour le primaire) et de l'**enseignant relais auprès de l'Ariena** (pour le secondaire), dont les coordonnées figurent dans la plaquette de présentation ci-jointe.

Je vous remercie de bien vouloir assurer la diffusion la plus large possible de cet appel à projets qui s'inscrit dans le cadre du **parcours d'éducation artistique et culturelle** (PÉAC) des élèves.

Pour le recteur et par délégation
La déléguée académique à l'action culturelle
Peggy Gattoni